

**PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale  
du 12.04.2006**

**Présidence : M. Georges CLAVEL**

17 membres présents.

Ouverture de la séance à 20 h 00 à la buvette du stand.

**Excusés :**

Messieurs : Frédéric Mermoud, Michel Mermoud et Claude Puidoux.

**Ordre du jour :**

**Point 1 : Nouveaux membres**

**Point 2 : Nomination des scrutateurs**

**Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal**

**Point 4 : Approbation des comptes**

**Point 5 : Rapport d'activités**

**Point 6 : Elections statutaires**

**Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir  
hors service**

**Point 8 : Communications du comité**

**Point 9 : Propositions individuelles**

**Point 1 : Nouveaux membres**

Cette année il n'y a pas de nouveaux membres.

Par contre nous avons reçu la démission de Monsieur Mathieu Ruchat.  
Le président le remercie et lui souhaite bon vent pour la suite.

**Point 2 : Nomination des scrutateurs**

Messieurs Blaise Gonin et Sylvain Constantin fonctionneront comme scrutateurs si le bulletin secret est demandé.

Chef de bureau Monsieur Stéphane Binggeli.

**Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal**

Il est donné lecture du PV de la séance ordinaire de l'Assemblée Générale du 06.04.2005. La parole n'est pas demandée, il est accepté tel que présenté avec remerciement à son auteur.

**Point 4 : Approbation des comptes**

Notre caissier, M. Pierre HIRSCHI, nous donne lecture des comptes de l'exercice 2005. Au 31.12.2005 la fortune de notre société s'élève à  
Frs : 14'157.70

Monsieur Sylvain Constantin nous donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes; il invite l'Assemblée Générale à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

**Point 5 : Rapport d'activités**

Le président nous donne lecture de quelques résultats de l'année écoulée. Il y a eu 52 tirs militaires en 2005 contre 55 en 2004 ; 15 tirs en campagne, moyenne 62.000.

La moyenne des trois dernières années est de 62,241.

Il nous fait constater que la baisse des tirs obligatoire s'est stabilisée.

### **Point 5.2 : Séance de comité**

Votre comité s'est réuni deux fois chez le président.  
Le comité, sans notre vice-président qui a préféré le soleil égyptien, s'est rendu à l'assemblée des délégués SVC.

Nous y avons reçu une grosse distribution de médailles.

Effectivement 6 médailles de maîtrise en campagne dont  
la première pour M. Pierre Hirschi, Stéphane Binggeli et Sylvain Bigler.  
la deuxième pour M. Pierre Hirschi.  
la quatrième pour M. Daniel Brandt  
la cinquième pour M. Philippe Roulin

D'autre part votre président, caissier, directeur des tirs et secrétaire ont touchés une médaille de mérite de la FST pour plus de 15 ans d'activité pour la cause du tir.  
Votre président ainsi que votre caissier ont touché celle de mérite de la SVC pour 20 ans donné à la cause du tir.  
Le président félicite tous ces médaillés.

La séance de la commission de tir 6 du major Volery au Chalet à Gobet le 28 mars 06 a été suivie par notre directeur des tirs Eric Roulin et Daniel Badoux, moniteur de tir.  
Votre secrétaire a suivi celle donnée par notre président à Bercher une semaine plutôt.

**Point 6 : Elections statutaires**

Pas d'élection de votre comité cette année, seule la commission de gestion est soumise à élection.

M. Frédéric Mermoud, arrivé au terme de son mandat, quitte ; il est chaudement remercié par le président pour 2005.

1<sup>er</sup> vérificateur : Monsieur; Blaise Gonin

2<sup>ème</sup> Monsieur; Sylvain Constantin

Suppléant : Monsieur Sylvain Bigler.

Ils sont acclamés par l'assistance.

**Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service**

Pas de changements dans les prescriptions.

Georges Clavel nous en spécifie les changements pour 2006 : Jeunes tireurs de 1986 - 1988, astreints de 1970 - 1985, vétérans de 1937 - 1946, seniors vétérans de 1936 et antérieur.

Sont astreints les militaires nés entre 1972 et 1985.

Dès 2010 le fass. 90 sera remis à la fin des obligations de servir.

Pour autant que le militaire ait effectué 2 programmes obligatoires + 2 tir fédéraux en campagne dans les trois dernières années.

**Point 8 : Communications du comité**

Le président nous parle de la discussion qu'il a eue avec un représentant de chez Sius Ascord ainsi que de l'offre complète du nouveau système TG 2000 qui nous reviendrai entre 45 et 50 mille francs tout compris.

Le président nous fait part du plan de financement projeté, soit 15 miles de notre compte, 15 mille financés par la banque et 15 mille demandés à la commune.

M. Charles Roulin nous propose de tourner notre demande par rapport aux autres communes avoisinantes qui payent pour tirer.

Soumis au vote, le projet de modernisation des cibles est accepté à l'unanimité.

En raison de la fête de l'Abbaye, le président propose la date du 1<sup>er</sup> juillet pour effectuer les travaux d'entretien.

Pas d'autre communiqué.

Le président remercie les participants et demande à l'assemblée de remercier notre cuisinier M. Rénaud Vulliamy.

**Point 9 : Propositions individuelles**

Aucune proposition.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président :

Le Secrétaire :

Georges CLAVEL

Pierre GIROD